

L'OFFRE DE FORMATION SYNDICALE MODE D'EMPLOI

Responsable du syndicat, vous avez, dans une première étape, recensé les besoins de votre organisation et construit votre plan de formation en lien avec votre Union départementale.

Avec l'offre de formation 2024 vous serez en mesure d'y répondre en tout ou partie.

Attention : Les dates de formation peuvent être modifiées par les organisateurs.

Il faut donc consulter régulièrement le site du Comité Régional

Cette offre est aussi un moyen de mutualiser des formations. Si dans le département une formation ne figure pas au programme, il est possible de présenter une candidature à un stage dans une autre Union locale du département ou dans une autre Union départementale de la région, dans la limite des places disponibles.

Il est désormais possible pour les formations régionales de s'inscrire en ligne.

L'acte de candidature à une action de formation organisée par le Comité Régional Bretagne est accessible sur le site du comité régional :

www.cgt-bretagne.fr

Cet acte de candidature doit être validé par l'Union départementale du stagiaire.

Le dossier de stage contient :

- "la fiche de stage", élément le plus important. Elle décrit précisément l'action de formation, indiquant dates, lieu, public, but, objectifs, contenus pédagogiques... Cette fiche de stage permet de vérifier si l'action de formation répond réellement aux attentes de l'organisation et si le profil requis correspond bien à celui du camarade sollicité pour y participer.

- l'acte de candidature, ainsi qu'un
- un modèle de demande de congé de formation, économique, sociale et syndicale, adapté au type de stage et/ou au public.